

Lettre de la Présidence

Léo Barblan, présidence romande SRAPL, avril 2016

Chères Collègues, Chers Collègues, Chers membres,
Mesdames, Messieurs,

Le printemps est de retour : il est temps de vous informer des activités SRAPL, effectuées depuis le printemps dernier.

Comme vous le savez, nous avons une nouvelle secrétaire générale romande en la personne de Madame Albane BERARD : tant de mon point de vue que sur la base de échos reçus de membres de l'Assemblée des Délégués ou de membres cantonaux, le travail de Mme BERARD s'avère précis, adéquat et réalisé dans un climat de confiance qui fait plaisir à tous. Le pari de prendre à charge le secrétariat central n'est pourtant pas une mince affaire, tant du point de vue des activités de secrétariat, de cotisations et de formation continue, mais Mme BERARD fait face à notre pleine satisfaction à ce cahier de charge. Je profite de cette lettre pour lui adresser mes plus vifs remerciements. Dans cette même perspective, je ne peux que me louer des services de notre gestionnaire du site SRAPL, Monsieur Cédric DAGORN, qui remplit toujours fidèlement les missions qui lui sont confiées et ce, à notre pleine et entière satisfaction. Pour la présidence romande comme pour les responsables de section, ce sont des conditions idéales de collaboration qui permettent de belles synergies et complémentarités.

Cette année a été aussi placée sous le signe de la séparation : en effet, deux de nos plus fidèles soutiens, depuis de très nombreuses années, l'un et l'autre presque centenaires, ont fait face à leur chemin de transfiguration et changé de dimension existentielle : il s'agit de M. Dr André MULLER ainsi que de M. Dr Charles RIGHETTI. Charles RIGHETTI a été membre fondateur de la SRAPL à la suite de la transformation de la Société Romande de Logopédie en SRAPL sur l'impulsion du Dr Christe. Le Dr André Muller a été fidèlement présent à la SRAPL (il en était le délégué attitré pour toutes les activités de l'IALP) et nous a apporté régulièrement les états de travaux de l'IALP lors de leurs congrès. C'est une page qui se tourne pour nous tous, car l'un et l'autre assuraient à notre égard une fonction tutélaire tout au long du développement des activités professionnelles et formatives de la SRAPL, et ce dès sa création en 1968 (peu après l'ARLD). C'est avec émotion que je profite de ce message pour leur redire toute notre reconnaissance et notre amitié pour tous ces beaux moments de compagnonnage qu'ils nous ont offerts, avec leur sourire et leur fidélité. Un message de sympathie a été adressé à leurs épouses.

Autre séparation, mais relative celle-ci : Mmes Dr Catherine CHAVANNE et Catherine JUILLARD ont pris la décision de quitter la responsabilité de la section vaudoise de la SRAPL après de très nombreuses années de bons et loyaux services. Elles ont assuré avec brio la gestion de la section vaudoise, tant sur le plan administratif que sur celui de la formation continue, en organisant année après année des événements de formation continue de très belle facture : chacun de nous a pu en bénéficier pleinement à travers ces différentes conférences et présentations. Merci à elles deux pour cette clairvoyance qu'elles ont su mettre en oeuvre activement au bénéfice de tous.

C'est aussi sous leur impulsion que l'Assemblée de Délégués a modifié le fonctionnement du secrétariat (suite au départ de Mme Suzanne SCHAEER-BACHMANN qui avait assuré cette fonction pendant de très nombreuses années) en proposant que le travail concernant les cotisations soit assuré par le secrétariat central plutôt que par les sections cantonales. Cela a pris du temps : pour certains, ce changement mettait en danger le fonctionnement des sections, pour d'autres, c'était une occasion de centrer les activités des responsables de section sur la problématique de formation continue sans passer trop de temps à l'administration des demandes et contrôles de cotisations. Finalement, après de nombreuses discussions, l'Assemblée des Délégués a pris la décision d'aller dans la direction impulsée par Mmes CHAVANNE et JUILLARD. Bien sûr, cela a modifié le temps de travail du secrétariat ainsi que ses coûts. Nous y reviendrons plus loin dans cette lettre. Une fois encore, un tout grand MERCI à Mmes CHAVANNE et JUILLARD pour leur précieuse collaboration. Nous aurons

très certainement l'occasion de les revoir lors des activités de formation continue mises en oeuvre par la SRAPL et nous en réjouissons. Mme JUILLARD a eu le courtoisie d'accepter de poursuivre sa tâche de vérificatrice des comptes (en collaboration avec M. Philippe ESTOPPEY que nous remercions au passage). À signaler que la pratique de travail des vérificateurs des comptes a été modifiée : l'un et l'autre recevront trois à quatre semaines avant l'Assemblée des Délégués les comptes de manière à bénéficier d'un temps de contrôle à leur convenance et permettre la rédaction de leur rapport, qui pourra ainsi être soumis aux délégués avant l'AD. Un grand merci pour cette précieuse collaboration conforme aux statuts, qui permet d'assurer le contrôle et la vitalité financière de la SRAPL.

Nous avons fêté aussi des arrivées : d'une part, Mme Françoise GOFFIN, trésorière des sections VS et FR, a été admise à titre de déléguée. Après de longues et difficiles recherches, les deux responsables de la section vaudoise de la SRAPL ont trouvé « deux perles rares » prêtes à faire le relais dans le cadre de la section : le flambeau de la section VD a été repris par Mme Dr. Anne-Claude GUINCHARD et Mme Sandra LOPEZ, logopédiste. Nous sommes heureux de les avoir accueillies à titre de membres consultatifs lors de l'AD de novembre passé à laquelle participaient Mmes CHAVANNE et JUILLARD en tant que déléguées. En fin d'AD, Mmes GUINCHARD et LOPEZ ont été élues par l'AD déléguées et responsables de la section vaudoise. Bienvenue à elles deux et tout au plaisir d'un long temps de collaboration active dans le cadre de la SRAPL.

Concernant la présidence romande, j'ai accepté d'assurer un troisième mandat de trois ans pour garantir et assurer la continuité des activités SRAPL, sachant les nombreux changements effectifs au niveau des responsables de section : la situation paraît maintenant stabilisée dans chacun des cantons concernés et je me réjouis de passer le témoin à l'une ou l'autre des responsables de section pour ce qui concerne la présidence romande en 2018... Affaire à suivre !

Concernant la santé financière de la SRAPL, nous sommes encore en période de consommation de nos réserves en capital, en particulier du fait que l'exercice comptable pris en compte lors de l'AD de novembre 2015 incluait certaines charges en lien avec l'ancien secrétariat général, alors que d'autres réfèrent au nouveau secrétariat. Par ailleurs, la mise en place du nouveau secrétariat (en particulier du point de vue des cotisations) est allé de pair avec une gestion des coûts qui dès cette année devrait se trouver réduite : les coûts salariaux du secrétariat devraient donc diminuer en 2016 et nous permettre de retrouver un équilibre financier entre cotisation, capital et dépenses qui nous évite de ponctionner nos « réserves » pour amortir une partie des coûts de l'exercice.

Nous allons mettre en oeuvre un nouveau chantier concernant les statuts SRAPL : les statuts en vigueur actuellement (qui ont donné lieu à de légers toilettages assez régulièrement) ne nous paraissent plus être en pleine adéquation avec le fonctionnement de l'association. Mes remerciements vont en particulier à Mme Martine VAGNIERES qui a accepté de m'accompagner pour la rédaction de nouvelles propositions de statuts qui, nous l'espérons, permettront à chacun de se sentir en juste adéquation avec nos bases légales et modalités de prises de décision. C'est un chantier qui prendra du temps pour être mené à bien avec l'accord de tous, mais je suis confiant dans cette possibilité de cheminement statutaire qui actualisera (et devrait permettre de stabiliser au mieux) les enjeux de notre fonctionnement associatif. Affaire à suivre !

Concernant la formation continue SRAPL, le premier cycle sur la problématique de l'accueil des enfants de la naissance à quatre ans fait déjà partie du passé. Le deuxième cycle sur la question de l'accueil des jeunes de quinze à vingt ans a quant à lui pris fin en novembre 2015. Conférence de Mme Mireille CIFALI, puis conférence de Monsieur Serge BOIMARE ont trouvé une conclusion avec la présentation de Mme Isabelle CHARPINE consacrée à « Corps et psyché à l'adolescence : un subtil et fragile équilibre. Place des thérapies à médiation corporelle. ». Cela nous a permis de repenser le lien - souvent difficile à construire - avec les adolescent(e)s et jeunes adultes où il n'est pas évident de trouver la juste distance psychique et physique pour qu'ils se sentent accueillis sans risque d'intrusion. Equilibre à construire à petits pas dans respect mutuel et bienveillance. Et c'est l'occasion de remercier Mmes CIFALI et WITTGENSTEIN ainsi que M. Dr DJAPO YOGWA pour leur présence à titre de discutants tout au long du déroulement de ce cycle de formation.

Un grand merci aussi aux sections cantonales, qu'il s'agisse de la section JURA qui a mis sur pied en temps de réflexion sur le bégaiement (en lien avec la section jurassienne ARLD) avec des présentations de Mmes A.-M. HORAK FRANKHAUSER et C. SCHWAB STOEHENER. Les sections VS et FR ont elles aussi mis sur pied un temps de formation à Lausanne, organisé sur deux jours, qui a rencontré plein succès sous la houlette de Mme Nicole MAURIN sur le thème du « Langage oral complexe chez l'adolescent ». La section VD a assuré comme à son accoutumée un temps de formation plein de richesse et de questionnements utiles autour de la présentation du Dr RUFO sur le thème « Accompagner le développement intellectuel de son enfant » en février passé. Comme on le voit, le dynamisme SRAPL est bien présent en matière de formation continue ce qui répond bien aux buts statutaires de l'association. On se réjouit déjà de la conférence le 25 juin prochain à Lausanne organisée par la section vaudoise de la SRAPL.

Pour ce qui concerne les temps de formation romand prévu le 26 novembre prochain au Mirabeau à Lausanne, nous aborderons un nouveau cycle de réflexion sur « le larynx dans tous ses états » qui devrait nous permettre une actualisation des connaissances tant sur le plan de la phoniatry que de l'évolution de la microchirurgie du larynx dans un premier temps, pour aborder ensuite le problème des effets secondaires des allergies sur la dynamique laryngée et, je l'espère, donner la parole à certains de nos collègues qui pratiquent les traitements de voix régulièrement tant dans le champ des dysphonies en général que des troubles de la voix que présentent les enfants sourds, les enfants IMC, les asthmatiques, les atteintes neurologiques, sans oublier la situation particulière des disfluences dans le champ des pathologies phono-articulatoires. J'espère beaucoup que nous aurons la chance d'entendre nos collègues à ces divers propos pour se situer dans la dynamique d'une présentation clinique et d'un débat comparatif.

Dans un premier temps, nous bénéficierons des compétences des pointes de M. Prof. Pavel DULGUEROV et M. Dr PD Igor LEUCHTER que nous remercions d'avance de leurs précieux apports scientifiques et cliniques. En 2017, c'est le docteur Philip TARAMARCAZ qui abordera la question des effets secondaires des allergies sur le fonctionnement laryngé : tel est l'état actuel de l'organisation de la FC/SRAPL romande, d'autres contacts restant à prendre avec nos collègues logopédistes qui travaillent dans le champ de la pathologie de la voix. Cette fois encore, affaire à suivre ! Mais réservez dans vos agendas la date pour le début de ce cycle de formation, soit le :

samedi 26 novembre 2016 à l'hôtel Mirabeau, Lausanne.

Notre prochaine assemblée des délégués aura lieu quant à elle le vendredi 25 novembre 2016 à l'hôtel Mirabeau, en présence des délégués et de M. Philippe ESTOPPEY qui reste notre lien avec le BIAP. Si d'aventure certains d'entre vous participaient à titre personnel aux activités de l'IALP, merci de contacter la présidence ou le secrétariat pour que nous puissions envisager avec vous dans quelle mesure un bref rapport sur les activités IALP suivies pourrait être intégré dans les documents préparatoires de l'Assemblée des Délégués.

D'ici là, et dans l'attente de vous rencontrer lors de l'une ou l'autre de nos activités SRAPL, je vous adresse, Chères Collègues, Chers Collègues, Chers Membres, Mesdames, Messieurs, mes salutations les plus cordiales, avec mes vœux pour que cette année 2016 se déroule au mieux pour vous tous.

Léo BARBLAN
Présidence romande de la SRAPL
Avril 2016